



Les associations vous informent

L'association de pétanque "La Boule Bandolaise" vient de créer sa page Facebook
[@LaBouleBandolaise83](#)

Une nouvelle association sur la ville, Magnifiques Arts vous propose :

LES RENDEZ-VOUS DU LYRIQUE

Airs d'OPÉRA
Méloodies Napolitaines

Stefano
VENEZIA

UN BARYTON PAS COMME LES AUTRES

TF1 2 3 C8 PARIS PREMIERE MNM WORLD

SPECTACLE
Présenté et animé par
KRYSTAL

france
bleu
provence

Entrée Libre Participation

BANDOL - EGLISE

AVRIL - Dimanche 28 à 16h
MAI - Dimanche 12 à 16h
JUIN - Dimanches 02 et 16 à 17h



Le CCFF de Bandol recherche des bénévoles

Qu' est-ce qu'un Comité Communal des Feux de Forêts ?

C'est une commission extra-municipale créée en application de la circulaire du Ministère de l'Intérieur N°84-110 en date du 16 Avril 1984 par arrêté du Maire après délibération du Conseil Municipal. Il constitue la cellule Feux de Forêts de la Réserve Communale de Sécurité Civile prévue par la loi de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004.

Il se définit par le rassemblement (sous l'autorité du maire qui assure la présidence et nomme un président délégué pour le représenter, de BÉNÉVOLES d'une Commune unis par l'intérêt qu'ils portent à la protection de la forêt, de leur ville, de sa population et de son environnement. Ces commissions sont rattachées à une association départementale qui apporte un appui en matière de coordination, de formation de bénévoles et d'échanges de bonnes pratiques.

LE CHAMP DE COMPÉTENCES du CCFF EST LE SUIVANT :

- Développer et entretenir auprès de la population résidente et estivale la connaissance et le respect de la forêt.
- L'informer sur les risques que comporte la vie en milieu forestier.
- Responsabiliser la population par rapport au respect de la forêt et aux risques d'incendies.
- Tenir à jour l'état des risques et des ressources.
- Assurer sous l'autorité du Maire la coordination et la surveillance du débroussaillage des domaines publics et privés.
- Apporter leurs concours aux Services de Secours à l'ONF et aux services de Police.

Ces missions se déclinent tout au long de l'année afin de préparer la période de plus forte sollicitation à savoir les mois de juillet et d'août, voire septembre. Se former aux bonnes pratiques (localisation, alerte...), apprendre à se connaître, se faire connaître, apprendre à conduire notre véhicule tout terrain, apprendre à se repérer sur les pistes DFCL et dans les massifs, effectuer ou faire effectuer certains travaux d'entretien, assurer une sensibilisation de la population et du monde scolaire... constituent autant de missions auxquelles il convient de s'investir tout au long de l'année.

Durant la période d'été, les équipiers assurent en plus une présence effective (par binôme a minima) sur les massifs pour détecter au plus tôt tout départ de feu et transmettre l'alerte aux services d'intervention.

Cette mission prioritaire est très exigeante car elle sollicite les équipiers selon un planning établi collectivement en juin en tenant compte des disponibilités et des contraintes de chacun.

Atteindre un nombre d'équipiers « adapté » permet donc d'assurer cette mission de la manière la plus efficace possible et en limitant l'implication de chaque équipier.

C'est pourquoi, comme je l'ai fait lors de l'assemblée générale du 11 octobre dernier, je me permets de vous solliciter pour rejoindre le CCFF de Bandol et ainsi participer à la prévention incendie de nos forêts.

Je suis à votre disposition pour toute précision complémentaire souhaitée, n'hésitez pas à me contacter au 06 20 61 03 86 ou par messagerie monclarmichel@gmail.com.

Merci de votre écoute.

Le président délégué du CCFF Bandol, Michel MONCLAR



MAIRIE DE BANDOL
HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA LIBERTÉ
83150 BANDOL

☎ 04 94 29 12 30

- ▶ [CONTACT](#)
- ▶ [ALERTE INFOS SERVICE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [ACCESSIBILITÉ](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

Aujourd'hui



Km/h
%
Km

Demain

